

DEPARTEMENT DU NORD

**EXTRAIT DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS
du Conseil Municipal de la Commune de
LEZENNES**

**Arrondissement
de LILLE**

L'an deux mille vingt-cinq, le premier Avril à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de LEZENNES s'est réuni en lieu ordinaire de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Didier DUFOUR, Maire, à la suite de la convocation qui lui a été faite trois jours à l'avance, laquelle convocation a été affichée à la porte de la Mairie, conformément à la loi.

Objet : Modification Tableau des emplois

**Date de convocation :
Le 28 mars 2025**

Présents :

Didier DUFOUR – Frédérique DESCAMPS – Fabien DECOURSELLE – Lucienne LAVOISIER – Jean SAGETTE – Sylvie BLONDEL – Marie-France LAIGNEZ – Christiane WALAS – Carole PETIT – Rizlène HENNACH – Sandrine DEPLECHIN – Cathy DONDEYNE – Franck LACMANS – Ludovic CHRETIEN – Farid FARAJI – Marie-Laure LECHAT – Michael DESEURE – Cyril MIRABAUD – Alexis DUCHESNE

**Nombre de Conseillers
en exercice : 23**

Absents excusés :

Henri MOREL donne pouvoir à Alexis DUCHESNE
Marc GODEFROY donne pouvoir à Didier DUFOUR
Véronique PAUWELS donne pouvoir à Marie-Laure LECHAT
Pierre BRUERE donne pouvoir à Rizlène HENNACH

**Nombre de Conseillers
Présents : 19**

Absents :

**Nombre de Conseillers
Votants : 23**

**Pour : 23
Contre : 00
Abstention : 00**

Secrétaire de séance : Sandrine DEPLECHIN

Vu le code général de la fonction publique, notamment son article L.332-23-1°

Madame Sandrine DEPLECHIN, Conseillère municipale déléguée au personnel municipal, à la communication et aux fêtes, propose de modifier le tableau des emplois comme suit :

Création d'emplois accroissement besoins de service

Filière TECHNIQUE

Création d'un emploi dans le grade d'Adjoint Technique relevant de la catégorie hiérarchique C à temps complet.

La rémunération des agents sera calculée par référence à l'indice brut 367 du grade de recrutement.

Filière CULTURELLE

Modification d'un poste dans le grade d'Adjoint du Patrimoine relevant de la catégorie hiérarchique C à temps non complet pour une durée hebdomadaire de service de 15 heures 30 à- 24 heures/semaine.

Modification d'un poste dans le grade d'Adjoint du Patrimoine relevant de la catégorie hiérarchique C à temps non complet pour une durée hebdomadaire de service de 12 heures 00 à 20 heures/semaine.

La rémunération des agents sera calculée par référence à l'indice brut 367 du grade de recrutement.

Filière MEDICO-SOCIAL

Création d'un poste dans le grade d'Auxiliaire de Puériculture de classe normale relevant de la catégorie hiérarchique B à temps non complet pour une durée hebdomadaire de service de 20 h/semaine.

La rémunération de l'agent sera calculée par référence à l'indice brut 452 – 5^{ème} échelon - du grade de recrutement.

Modification d'un poste dans le grade d'Infirmier en soins généraux relevant de la catégorie hiérarchique A à temps non complet pour une durée hebdomadaire de service de 10h à 20 heures/semaine.

La rémunération de l'agent sera calculée par référence à l'indice brut 484 – 2^{ème} échelon - du grade de recrutement.

Création de postes (avancements de grade)

Adjoint Territorial d'Animation Principal de 1^{ère} classe
Temps complet
Au 1^{er} mai 2025
Echelle indiciaire 388 - 558

Adjoint Territorial d'Animation Principal de 1^{ère} classe
Temps non complet 28h00
Au 1^{er} mai 2025
Echelle indiciaire 388 – 558

-----Adoptée à l'unanimité des votants -----

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Pour copie conforme.

 Le Maire,

Didier DUFOUR

Date d'envoi en Préfecture du Nord : 03 AVR. 2025
Date de réception en Préfecture du Nord :
Date de publication : 03 AVR. 2025